

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°39 du 28 Mars 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 22 mars 2013
Date d'affichage : 22 mars 2013
Nombre de conseillers : En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27

L'an deux mil treize, le vingt huit mars, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'école de la Louvière, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, M. Didier DAGUE, Mme Francelyse ADAM, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Amar HADDOU, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, M. The Hung PHAM, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Séverine AUBERT, Linda HELLA, M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Claudine ANDRIOT, Mme Mylène BEYAERT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

| | |
|----------------------|--|
| Mme Roseline DROUIN | avait donné pouvoir à Mme Anne-Claire LE BOLLOCH |
| M. Yves RIPOCHE | avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK |
| M. Sylvette AMESTOY | avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE |
| Mme Maryse MEDDAH | avait donné pouvoir à Mme Marie-France TRONEL |
| Mme Sandra POPIELUCH | avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN |
| Mme Monique HERVE | avait donné pouvoir à Mme Mylène BEYAERT |

Absents excusés :

M. Christian TAXIL
M. Raymond DAUVERGNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Amar HADDOU a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal et annonce qu'une note est mise sur table concernant la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires à Courdimanche.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 6 février 2013

Le Conseil municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, approuve le procès verbal du conseil municipal du 6 février 2013.

01 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2013-02 à 2013-06).

02 – Mise en place d'un règlement intérieur des agents communaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur la mise en application du règlement intérieur des agents communaux à compter du 1er avril 2013.

03 – Dispositif « emploi d'avenir » : recrutement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, se prononce favorablement sur la création d'emplois d'avenir au sein de la collectivité.

04 – Eglise : Avenant n°1 au Contrat départemental

Le conseil municipal, à l'unanimité par 23 voix pour et 4 abstentions (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), :

- ~ décide d'annuler la délibération du conseil municipal n°12-34-13 du 11 mai 2012
- ~ se prononce favorablement sur les termes de l'avenant n°1 au contrat départemental
- ~ autorise madame la maire à signer l'avenant n°1 ainsi que les documents s'y rapportant.

05 – Convention avec l'INSEE relative à la transmission par Internet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, autorise Madame la Maire à signer la convention de partenariat avec l'INSEE pour la transmission des données de l'état civil et des avis électoraux par internet.

06 – Dénomination des voies nouvelles et numérotage des lots de l'opération Sodearif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur :

- la dénomination officielle « Allée des Mésanges » pour l'ensemble de la voirie de l'opération réalisée par la société SODEARIF,
- le numérotage des 19 maisons : de 1 à 23 côté impair et de 2 à 14 côté pair,
- le numérotage des 3 lots à bâtir : de 16 à 20.

07 – Modification du PLU

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 4 contre (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), se prononce favorablement sur la modification du plan local d'urbanisme, portant sur l'ajustement des règles de constructibilité dans le sous-secteur Ufe.

08 – Adoption du règlement intercommunal de voirie et de coordination des travaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur l'adoption du règlement intercommunal de voirie et de coordination des travaux tel que proposé par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

09 – Avenant n°1 à la convention CACP/Communes pour le financement du service public de traitement des déchets et le programme local de prévention des déchets

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 23 voix pour et 4 abstentions (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), :

- ≡ se prononce favorablement sur l'avenant n° 1 à la convention CACP/communes pour le financement du service public du traitement des déchets ménagers et assimilés, avec l'intégration de la commune de Maurecourt, et la mise en œuvre des actions inscrites au programme local de prévention des déchets (PLPD),

≡

autorise Madame la maire à signer cet avenant.

10 – Travaux divers d'intérêt local (réserve parlementaire)

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 4 contre (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), autorise Madame la Maire à :

- ≡ solliciter une subvention au titre des travaux divers d'intérêt local (réserve parlementaire) pour l'année 2013, auprès d'un des parlementaires du Val d'Oise,
- ≡ signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

11 – Taux d'imposition des taxes locales pour 2013

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 4 contre (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), décide de reconduire les taux de fiscalité directe appliqués depuis 2007 pour l'année 2013 comme suit :

- ≡ taxe d'habitation : 11,20% ;
- ≡ taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,05 % ;
- ≡ taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,00 % .

12 – Taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2013

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 4 contre (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), décide de reconduire le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,12 % pour l'année 2013.

13 – Attribution de subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur le montant attribué à chaque association dans le cadre de leur demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2013 :

- ~ ASC La Louvière : 200 €
- ~ CERN : 150 €
- ~ AAFFL 95 : 200 €
- ~ AACFA : 200 €
- ~ CIRENA : 200 €

14 – Attribution d'une subvention pour les sportifs d'excellence

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur le versement d'une aide forfaitaire d'un montant de 100 € aux sportifs d'excellence.

15 – Modification du règlement intérieur des établissements d'accueil de jeunes enfants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur les modifications apportées au règlement intérieur des structures d'accueil de jeunes enfants.

16 – Bibliothèque : demande d'aide de fonctionnement au Conseil Général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, autorise Madame la Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Val d'Oise, une subvention de fonctionnement d'un montant de 2020 € en faveur de l'aide aux bibliothèques publiques.

17 – Demande de renouvellement d'agrément du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour,

- ≡ Autorise Madame la Maire à solliciter auprès de la CAF un renouvellement d'agrément pour la période du 1/04/2013 au 31/03/2016
- ≡ Valide le bilan d'activités réalisées entre le 1/04/2010 et le 31/03/2013

≡ Valide le projet de la période allant du 1/04/2013 au 31/03/2016 et le budget prévisionnel pour l'année 2013.

18 – Mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires à Courdimanche

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 23 voix pour et 4 non participations (M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, Mme Mylène BEYAERT), décide de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013 selon les objectifs suivants :

- ≡ l'instauration de la 9e demi-journée le mercredi matin,

- ≡ la mise en place d'un comité de pilotage et de 2 groupes de travail, qui auront pour rôles :
 - ~ l'élaboration du projet éducatif territorial ;
 - ~ la mise en œuvre de la réforme pour la rentrée de septembre 2013 ;
 - ~ l'évaluation des actions mises en place tout au long de l'année scolaire 2013/2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h30.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*